

DUREES D'AMORTISSEMENT ACTUELLES

DESIGNATIONS	Durées d'amortissement					
	Budget Principal	Parc Départemental d'Erstein	Foyer de l'Enfance	Laboratoire Vétérinaire	Vaisseau	Service Parc des Véhicules et Bacs Rhénans
	Budget 01	Budget 02	Budget 03	Budget 04	Budget 06	Budget08
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'études (non suivies de réalisation)	5 ans			5 ans	5 ans	
Frais de recherche et du développement (si suivi de réalisation)	5 ans				5 ans	
Frais de recherche et du développement (si non suivi de réalisation)	1 an				1 an	
Concessions et droits, similaires, brevets, licences, marques	5 ans				5 ans	
Logiciels	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	
Primes d'émission sur emprunts au compte 169	Durée de l'emprunt					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Voitures	10 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	7 ans
Tracteurs						8 ans
Camions et véhicules industriels	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	10 ans
Mobiliers	15 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	
Matériel informatique	5 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	
Matériels classiques	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Coffre-fort	30 ans	30 ans	30 ans	30 ans	30 ans	
Installations et appareils chauffage	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans	
Appareils de levage - ascenseurs	30 ans	30 ans		30 ans	30 ans	
Appareils médicaux ou de laboratoire	10 ans	5 ans	5 ans	5 ans		
Equipement de garages et d'ateliers	15 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Equipement des cuisines	15 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Equipement sportif	15 ans					
Livres	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an	
Installations générales, agencements, aménagements divers	15 ans	15 ans	10 ans (IGAAC)	15 ans	15 ans	
Plantations	20 ans	20 ans				
Autres agencements et aménagements de terrains	30 ans	30 ans				
Bâtiments scolaires	25 ans					
Bâtiments	30 ans	30 ans	30 ans	30 ans	30 ans	

DUREES D'AMORTISSEMENT ACTUELLES

DESIGNATIONS	Durées d'amortissement					
	Budget Principal	Parc Départemental d'Erstein	Foyer de l'Enfance	Laboratoire Vétérinaire	Vaisseau	Service Parc des Véhicules et Bacs Rhénans
	Budget 01	Budget 02	Budget 03	Budget 04	Budget 06	Budget08
Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction					
Bâtiments légers, abris	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans	
Expositions permanents	10 ans					
SUBVENTION						
Lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du materiel ou des études	5 ans					
Lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations	15 ans					
Lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	30 ans					
Lorsque les aides à l'investissement des entreprises ne relèvent d'aucune des trois catégories précédentes	5 ans					
Seuil d'amortissement sur 1 an	500 € T.T.C.	2 000 € H.T.	350 € T.T.C.	2 000 € H.T.	350€ H.T.	2 000 € T.T.C.